

## BULLETIN DE LIAISON

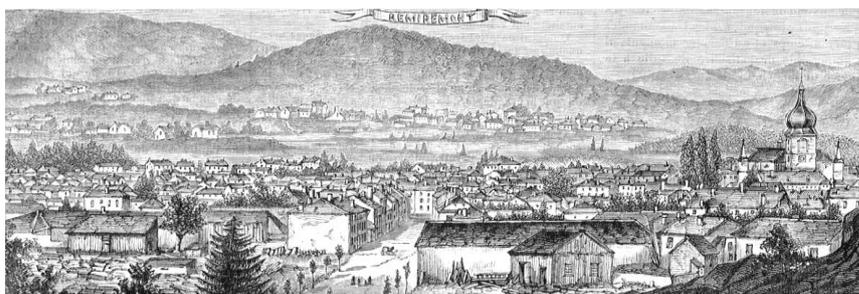
des membres de la

**Société d'Histoire  
de Remiremont et de sa Région**

31 rue des Prêtres  
88200 REMIREMONT

Site : [www.histoirederemiremont.fr](http://www.histoirederemiremont.fr)

# ROMARICI MONS



N° 90 – Décembre 2019

ISSN 2272-3048

### Vient de paraître

À l'occasion du 1 400<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'installation du monastère de saint Amé et saint Romary au Saint-Mont

*Un ouvrage  
de 334 pages,  
320 illustrations couleur,  
format 21x27,*

*publié par  
la Société d'Histoire  
de Remiremont  
et de sa Région*

#### Prix de vente

- en librairie : 25 €

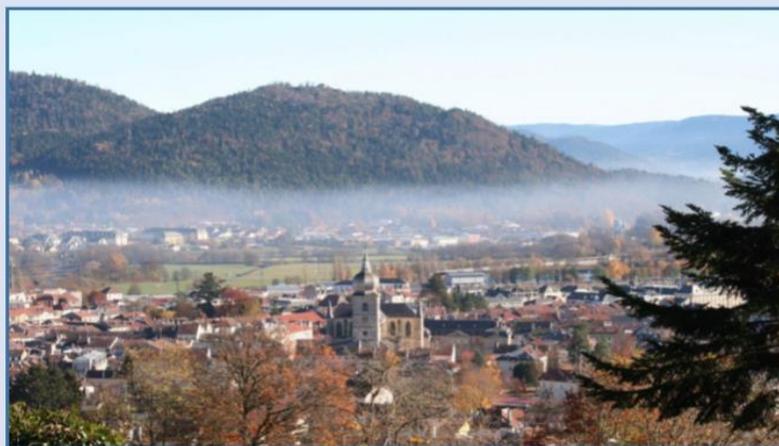
- pour les membres  
de la Société d'Histoire :

\* 21 € au local de la société  
(31, rue des Prêtres à  
Remiremont), chaque lundi  
de 9h à 11h.

\* par correspondance : 21 € +  
**7,20 €** de frais de port par  
exemplaire, à commander au  
moyen de l'imprimé inséré  
dans ce bulletin de liaison.

## LE SAINT – MONT

aux origines du Pays de Remiremont  
**620 - 2020**



Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

**Sommaire : page suivante**

# *Le Saint-Mont, aux origines du Pays de Remiremont*

## **Au sommaire :**

### **I - Le Saint-Mont, lieu sacré de la montagne vosgienne**

- L'occupation religieuse du monastère
- Les prieurs du Saint-Mont
- La rédaction des vies des saints du Saint-Mont
- L'obituaire du Saint-Mont



### **II - Les biens fonciers et immobiliers du Saint-Mont**

- La vente des propriétés du monastère comme biens nationaux
- La propriété du Saint-Mont après la Révolution



### **III - Les saints du Saint-Mont**

- Les vitraux représentant les saints du Saint-Mont
- Sainte Claire du Saint-Mont : images, statues, vitraux...
- Saint Arnould, un hôte prestigieux du Saint-Mont



### **IV - Promenades au Saint-Mont**

- Les visiteurs du Saint-Mont, du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles
- Les anciennes bornes du Saint-Mont
- Le pont des fées
- Les lamas au Saint-Mont



### **V - Archéologie au Saint-Mont**

- Les images anciennes du Saint-Mont
- Les précurseurs
- Soixante ans de fouilles archéologiques



### **VI - Les reliques des saints du Saint-Mont**

- Les corps saints du Saint-Mont, reliques et reliquaires

### **VII - Pêle-mêle, images du Saint-Mont**

### **VIII - Bibliographie du Saint-Mont**



**Les auteurs :** Marie-Josée Gasse-Grandjean, ingénieur au CNRS ; Monique Goulet, directrice de recherche au CNRS ; Charles Kraemer, archéologue ingénieur de recherche à l'Université de Lorraine, et les membres de la Société d'Histoire : Philippe Althoffer, Jean-Claude Baumgartner, Bernard Cunin, Georges Dany, Gérard Dupré, † Pierre Heili, Jean-Marie Lambert, Jean-Aimé Morizot.  
*Mise en pages : Michel Claudel.*



## Description de l'Égypte

La bibliothèque d'étude et de conservation de Remiremont a la chance de conserver dans ses magasins la série complète des 23 tomes de la « *Description de l'Égypte* » publiés par ordre de Napoléon 1<sup>er</sup> puis du Roi Louis XVIII, entre 1809 et 1828. Cet ouvrage lève le voile sur un pays jusqu'alors mystérieux. Il est à l'origine de l'engouement pour l'Égypte antique qui, aujourd'hui encore, fascine.

Cette célèbre publication est le résultat d'une guerre. En 1798, le Directoire souhaite entraver en Afrique le commerce des Britanniques, ennemis des Français de la Révolution. L'armée menée par le général Bonaparte prend Malte, débarque à Alexandrie où elle est victorieuse sur les mamelouks, maintient ses conquêtes en Égypte jusqu'à l'assassinat de Kléber en 1800 et la reprise du pouvoir par les forces anglo-ottomane en 1801. C'est la fin du rêve de conquête des Français mais le début de l'égyptomanie.

Le général Bonaparte adjoint à son armée cent soixante-sept savants et artistes dont le but est d'étudier le territoire. Les mémoires, cartes et dessins relevés sur place vont, dès le retour en France, faire l'objet d'une publication ordonnée par le gouvernement. Une commission de huit hommes est nommée par le Ministère de l'Intérieur : il s'agit de Berthollet, Costaz, Desgenettes, Fourier, Girard, Monge, Lancret et Conté qui coordonne l'ensemble jusqu'à son décès en 1805. Les deux derniers sont par la suite remplacés par Jomard et Jollois, et en 1810 la commission est augmentée de Delile et Devilliers. La direction est assurée par Lancret et surtout par Jomard durant quinze ans (1807-1822).

La préparation de l'ouvrage commence en 1802. Le 6 février, un arrêté précise que les documents produits durant l'expédition seront publiés au frais du gouvernement. La publication est proposée en plusieurs livraisons qui s'étendent de 1810 à 1822. La première est antidatée 1809 pour correspondre aux dix ans d'accession au pouvoir de Bonaparte. Il faut dire que le travail est titanesque. Y contribuent quarante-trois auteurs qui rédigent cent cinquante-sept mémoires sur sept mille pages et deux cent quatre-vingt-quatorze artistes chargés de réaliser les neuf cent vingt-cinq illustrations. Soixante-trois gravures sont mises en couleur. La publication présente les antiquités égyptiennes mais aussi un état moderne du pays, son histoire naturelle et un atlas géographique de l'Égypte et de la Syrie. Le lecteur y



*Description de l'Égypte : dessin de colonne (Arch. Munic. Remiremont)*

découvrir l'Égypte du sud au nord depuis l'île de Philae jusqu'à la Méditerranée, et de l'est à l'ouest, depuis Péluse jusqu'à Alexandrie.

La collection de Remiremont fait partie de l'édition dite « *Impériale* » tirée à mille exemplaires. Elle coûte à l'époque 4000 francs. Une autre édition suivra, plus petite et maniable mais moins

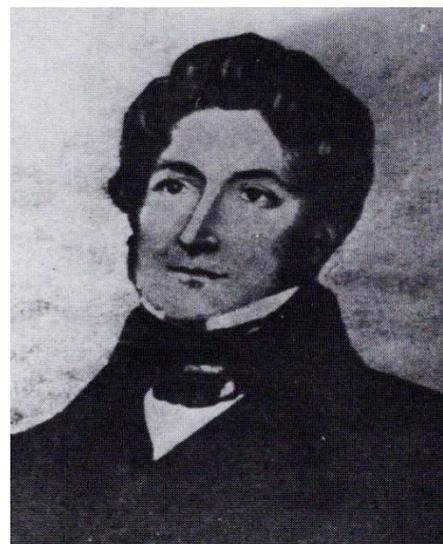


**Description de l'Égypte : dessin**  
(Arch. Munic. Remiremont)

prestigieuse, « *La Panckouke* » de 1821 à 1830. L'édition impériale se présente reliée en dix volumes de textes et treize volumes d'illustrations sous forme de planches gravées. Certaines de ces pages, dépliées, font 135 sur 70 centimètres de côté. Ce format qui sera nommé « *Grand-Égypte* » est inventé par les papeteries d'Arches dans les Vosges pour répondre à l'exceptionnelle commande du gouvernement. Les illustrations sont des impressions de gravures sur cuivre, pour certaines d'entre elles colorées suivant le procédé dit « *à la poupée* », les couleurs étant appliquées sur la matrice de cuivre à l'aide de tampons entourés de tissu. Les illustrations produites par mise sous presse de la matrice de cuivre, gravée et encrée, au contact d'une feuille de papier, sont ensuite retouchées au pinceau. La gravure des matrices de cuivre se fait à la main, sauf dans le cas des fonds pour lesquels Nicolas Jacques Conté a inventé une machine servant à tracer des lignes parallèles d'un espacement modulable. Ce procédé rend un saisissant effet de dégradé. Par un effet d'optique, les illustrations de la *Description de l'Égypte* semblent « *sortir de la feuille* ».

La présence de ce très précieux ouvrage à Remiremont est due à Stanislas Bresson, maire de Remiremont. Il sollicite au début de l'année 1828 l'aide du préfet des Vosges, le baron Claude-Elisabeth Nau de Champlois, pour transmettre, lors d'un de ses passages à Paris, au ministre de l'Intérieur le vicomte Jean-Baptiste Sylvère Gaye de Martignac, une pétition de son conseil municipal en faveur du don de la *Description de l'Égypte*. Il écrit dans un courrier au préfet des Vosges daté du 12 avril 1828 : « *Faites bien sentir que c'est surtout au fond des Vosges, loin du foyer de toutes les connaissances, que l'on a besoin de posséder les moyens d'instructions. Les ouvrages qui se rattachent à l'industrie manufacturière, aux sciences et aux arts, nous seraient surtout nécessaires, nous n'en possédons qu'en petit nombre.*

*Nous sommes bien petites gens pour demander L'ouvrage d'Égypte, dont il reste dit-on un assez grand nombre*



**Stanislas BRESSON**  
1825-1830  
1834-1836

*d'exemplaires, mais avec des protections les petites gens arrivent ».*

Et en effet, le procédé réussit, puisque le 8 juin 1828, le maire écrit une lettre de remerciement au préfet : « *J'ai tenu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer que le Roi a daigné accorder à la Bibliothèque de Remiremont la Description de l'Égypte (...) Personne n'ignore que c'est à vos sollicitations que la ville de Remiremont doit ce magnifique ouvrage, comme elle vous doit la distribution de livres qui vient de lui être faite et la collection de modèles pour l'enseignement de la géométrie dans son application aux arts mécaniques qui a été promise par son Ex. le Ministre du commerce et des manufactures ».*

Stanislas Bresson (1794-1843) occupe d'abord des fonctions au ministère des Affaires étrangères puis des Finances qui l'envoie à Remiremont où il est nommé maire de 1825 à 1830. Il ne manque pas d'ambition pour sa ville, et ses relations à Paris sont un atout pour Remiremont. Grand modernisateur de la cité, il s'intéresse aussi particulièrement à l'instruction publique. Dès 1825, il emploie un bibliothécaire pour cataloguer les ouvrages saisis à la Révolution, et grâce à une politique d'acquisition très active, commence à constituer une bibliothèque publique



**Portrait de J.A. MARC**  
(Musée Ch. De Bruyères,  
Remiremont)

intéressante. C'est avec cet objectif qu'il fait la demande de la *Description de l'Égypte* à Paris. Notons que Stanislas Bresson mènera par la suite une belle carrière. Il est député à partir de 1831, président du Conseil général, élu maire de Remiremont de 1834 à 1836, il est nommé en 1836 intendant civil des possessions françaises en Algérie. À Alger une place porte son nom. L'arrivée de la *Description de l'Égypte* à Remiremont doit certainement beaucoup à la volonté du bibliothécaire Jean-Antoine Marc (Vesoul 1774 - Remiremont 1845), qui sollicita des dons, se recommanda aux ministères, acheta lui-même des ouvrages, et dix ans après la ville avait une bonne bibliothèque de 5000 volumes.

Ainsi, c'est dans le but officiel d'instruire le peuple vosgien que la *Description de l'Égypte* est parvenue gratuitement jusqu'à la bibliothèque de Remiremont. Les romarimontains sauront encore profiter de la présence de cet ouvrage qui en sus de rassembler une somme de connaissances est un véritable chef-d'œuvre artistique et un trésor du patrimoine.

**Stéphanie Ysard**, directrice des Archives municipales de Remiremont

**Une présentation des ouvrages par Stéphanie Ysard aura lieu  
aux archives municipales de Remiremont  
le vendredi 14 février 2020 à 15h00  
pour les membres de notre Société d'Histoire.**

## Documents inédits sur Madame de Méchatin, son exil et son bref retour à Remiremont

Les chanoinesses de Remiremont n'étaient pas nommées aux différentes dignités du chapitre (abbesse, doyenne <sup>1</sup>, secrète <sup>2</sup>, sonrière <sup>3</sup>, aumônière <sup>4</sup>) par un pouvoir civil ou ecclésiastique extérieur, mais élues au sein de la communauté. Toute élection digne de ce nom suppose un affrontement entre au moins deux candidats, lequel se résout ensuite en reconnaissant la légitimité du vainqueur (l'aspect hégélien du processus est patent). Mais il arrive qu'il y ait de mauvais perdants, voire de mauvais gagnants qui, une fois élus, demeurent les représentants de la faction qui les a portés au pouvoir et non de la communauté entière.

Dans une brochure <sup>5</sup> parue en 1876, J. Destrayes, archiviste municipal, a retracé la série de conflits qui éclata à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et se prolongea au siècle suivant, conflits – contre toute attente – d'autant moins feutrés qu'ils se produisaient au sein d'une communauté féminine peu nombreuse et fermée. Parmi les documents publiés par J. Destrayes, nous retrouvons (p. 11) le nom de Madame d'Ulm, qui abandonna ensuite le chapitre dans des conditions peu glorieuses, retracées ailleurs <sup>6</sup>.

Le 8 août 1706, l'élection d'une nouvelle dame secrète <sup>7</sup> mit aux prises Anne de Stainville et Marguerite de Méchatin (ou Méchattin). Entachée d'irrégularités, l'élection déboucha sur un long procès, dont les péripéties sont détaillées par J. Destrayes. Seule importe, pour notre propos, la conclusion : après des mois de querelles, Anne de Stainville vit son élection confirmée et Madame de Méchatin fut non seulement déboutée, mais encore exilée. Elle mourut en 1732, à bonne distance de Remiremont.

Deux ans avant son décès, Madame de Méchatin tenta de revenir brièvement dans la cité des chanoinesses « ... sous le prétexte d'y faire un apprèbement sur l'une des deux prébendes auxquelles elle avait succédé en 1712 et que le Chapitre n'avait pas voulu lui ôter. Le duc de Lorraine, alors régnant, n'était plus le même que celui qui avait décerné les lettres

---

<sup>1</sup> « Seconde dignitaire de l'église, élue à la pluralité des voix, elle est appelée à seconder l'abbesse, à la remplacer quand elle s'absente, mais elle apparaît surtout comme la gardienne des statuts et la protectrice du temporel de l'abbaye. C'est elle qui convoque les assemblées capitulaires et qui en fixe l'ordre du jour » (Françoise Boquillon, *Les Chanoinesses de Remiremont*, Remiremont, Société d'Histoire locale, 2000, p. 320).

<sup>2</sup> « Troisième dignitaire de l'église, élue à la pluralité des voix, qui a la responsabilité matérielle de l'église et de son trésor » (F. Boquillon, *op. cit.*, p. 321).

<sup>3</sup> « Officière élue à la pluralité des voix, elle doit veiller sur un ensemble de biens fonciers resté dans l'indivis et procéder dans l'année à diverses distributions aux dames de prébendes et aux chanoines » (F. Boquillon, *ibid.*, p. 321).

<sup>4</sup> « Officière de l'église élue à la pluralité des voix, chargée de faire l'aumône au nom de la communauté » (F. Boquillon, *ibid.*, p. 320).

<sup>5</sup> *Une élection au chapitre de Remiremont en 1706*, Remiremont, Mougins, 1876. Je remercie M<sup>me</sup> Stéphanie Ysard, directrice des Archives municipales de Remiremont, de m'en avoir communiqué une copie.

<sup>6</sup> « Documents inédits sur l'infanticide de Madame d'Ulm, chanoinesse de Remiremont », *Les Cahiers du Pays de Remiremont*, IV, septembre 2018, p. 61-68.

<sup>7</sup> Sur cette dignité fort lucrative, voir Françoise Boquillon, *ibid.*, p. 84-89.

*d'exil contre M<sup>me</sup> de Méchatin ; c'est pourquoi M<sup>me</sup> l'Abbesse Béatrix de Lorraine se crut obligée de représenter à Son Altesse Royale que si M<sup>me</sup> de Méchatin avait la permission de revenir à Remiremont elle ne manquerait pas de troubler aussitôt la paix qui régnait pour lors dans le Chapitre, comme elle l'avait fait auparavant ; que n'ayant pas renoncé formellement à la place de Secrète, elle prétendrait plus que probablement y occuper ce rang, ce qui exciterait de nouveaux troubles et de nouvelles divisions dans les esprits. L'Abbesse de Remiremont savait par elle-même que M<sup>me</sup> de Méchatin était toujours dans les mêmes sentiments, à cause du peu de succès des démarches qu'elle avait tentées près d'elle afin d'oublier le passé si elle voulait finir ses jours à Remiremont en paix et en union, lui promettant d'employer tout son crédit près de Son Altesse pour faire cesser son exil. En conséquence elle suppliait Son Altesse de ne point accorder la permission sollicitée, de la révoquer si elle était accordée : de cela dépendait la tranquillité dans le Chapitre, le bien et l'intérêt de l'église de Remiremont »<sup>8</sup>.*

Deux documents<sup>9</sup> que J. Destrayes n'a pas connus éclairent la fin de cette historiette et permettent de penser que M<sup>me</sup> de Méchatin fut malgré tout autorisée à revenir quelques heures ou quelques jours à Remiremont. Elle intéressa à sa cause le prince-évêque de Bâle, Monseigneur Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach<sup>10</sup>, qui comptait des membres de sa parentèle parmi le chapitre romarimontain<sup>11</sup>.

*Translation de la lettre écrite en allemand à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Lorraine par Son Altesse Monseigneur l'Evesque de Basle, en date du 18 mars 1730.*

*Monseigneur !*

*Dans la confiance parfaite que j'ay en Votre Altesse Royale, je prends la liberté de luy dire, que ma belle soeure la baronne de Reinach a Hirzbach née baronne de Sickingen douairiere<sup>12</sup>, m'a instament prié, de remonter à Votre Altesse Royale, que depuis tres longtemps la comtesse de Mechatin dame chanoinesse de Remieremont l'honore de son amitié, et pour luy en temoigner l'effet, veut bien apprebender une de ses filles dans le chapitre de Remieremont. Mais comme ladite dame chanoinesse a eû le malheur de*

---

<sup>8</sup> J. Destrayes, art. cit., p. 63.

<sup>9</sup> Archives de l'Ancien Évêché de Bâle, A 1/2 (en bas du document « *Abbatia extra episcopatus principialis Remiremont* »). L'orthographe et la ponctuation sont respectées (sauf distinctions d'usage, comme *ou* et *où*, *a* et *à*). Les mots et expressions raturés sont imprimés entre crochets obliques ( < ... > ). Des barres obliques simples ( / ... / ) signalent les mots notés dans la marge ou l'interligne ; les lettres manquantes sont suppléées entre crochets droits. On trouve également dans ce dossier la copie de l'acte du duc Léopold signifiant la nullité de l'élection de 1706. J'ai plaisir à remercier de leur accueil MM. Jean-Claude Rebetez, directeur des Archives de l'Ancien Évêché de Bâle et Damien Bregnard, archiviste adjoint. Une autre copie se trouve aux Archives départementales du Haut-Rhin, 108.J.106, n° 1 (papiers de la famille de Reinach).

<sup>10</sup> Voir à son sujet le mémoire de licence en théologie (accessible en ligne) soutenu à l'université de Fribourg (1976) par Philippe Chèvre, *Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach, prince évêque de Bâle (1705-1737). Contribution à l'étude de son activité temporelle et spirituelle*.

<sup>11</sup> Arbre généalogique dans F. Boquillon, *ibid.*, p. 197.

<sup>12</sup> François Joseph de Reinach-Hirtzbach, frère du prince-évêque de Bâle, avait épousé Marie Anne de Sickingen.

*tomber dans les disgraces de feu Son Altesse Royale et qu'un pareil apprehendement demande la presence de la personne elle même, qui le veut faire, à quoy elle n'ose point se hasarder sans la permission expresse de Votre Altesse Royale.*

*Je vous prie treshumblement, Monseigneur, de la luy accorder, au seul sujet, de venir à Remieremont pour y prebender ma niepce et de donner par là un sujet de consolation à la veuve ma belle soeure, qui le <sup>13</sup> sollicite tant plus fortement, que cette dame est fort avancé[e] en âge et qu'elle possede deux prebendes, ce qui est une occasion qui ne se presente gueres souvent, sous l'assurance que j'ay l'honneur de faire à Votre Altesse Royale, qu'aussitôt que cet apprehendement sera fait, cette dame Mechatin suivra en tout vos ordres et se retirera incessamment de vos etats.*

*La grace que Votre Altesse Royale fera par là à ma belle sœur, sera egalement fort sensible pour moy, et je ne manqueray point de vous en marquer, Monseigneur, ma parfaite recognoissance dans toutes les occasions qui dependeront de moy.*

La réponse - favorable - de François III, duc de Lorraine, fut rédigée en allemand et envoyée un mois plus tard. Le manuscrit de la version française comporte de nombreuses ratures qui enregistrent sans doute les hésitations du traducteur :

*Translation de la reponse donné[e] en allemand par Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Lorraine à Son Altesse Monseigneur l'Evesque de Basle, en date du 15 avril 1730.*

*Monseigneur*

*< C'est avec beaucoup de plaisir que j'embrasse la premiere occasion, / que vous me fournissés et / par laquelle je puis >*

*J'embrasse avec beaucoup de joye la premiere occasion que Votre Altesse me fournit, pour luy faire quelque plaisir, ainsy et sur vos recommandations < donner des marques à Votre Altesse de la defference que j'ay pour elle et pour ses recommandations ; dans ces sentiments > je permets < volontiers > à la comtesse de Mechatin de se transporter à Remieremont, / de la manière < suivant > que vous me le demandé Monseigneur / et de s'y arrester < aussy long > le temps qu'il luy faut / suivant coutume / pour apprehender < suivant > mademoiselle de Reinach, des benefices qu'elle y possede. Souhaitant au surplus de pouvoir souvent asseurer Votre Altesse et sa maison de l'attention que j'ay pour tout ce qui les regarde, et combien je suis <sup>14</sup>*

**Gilles Banderier**

---

<sup>13</sup> La dans la copie des Archives départementales du Haut-Rhin.

<sup>14</sup> La copie des Archives départementales du Haut-Rhin ajoute la mention suivante : « L'on atteste sous l'apposition du sceau de Son Altesse Monseigneur l'Eveque de Bâle que les susdites lettres ont esté fidelement traduites de leurs originaux allemands en la langue françoise telles qu'elles sont escrites cy dessus. Donné à Porrentruy ce 22<sup>e</sup> avril 1730. Laubscher secretaire du cabinet de Son Altesse ».

## Le Chalot, un bâtiment rural aux origines très anciennes

### Mais, tout d'abord, qu'est-ce qu'un chalot ?

En consultant le site internet de la route des chalots<sup>15</sup>, nous trouvons la définition suivante : « Le chalot (prononcé chello) est un grenier en bois de petite taille, typique des Vosges du Sud, servant autrefois de réserve à grains, d'annexe, et même parfois de coffre-fort pour protéger les denrées précieuses ou les trésors de famille. Il est généralement un peu éloigné de la ferme pour préserver son contenu en cas d'incendie. Entre la Lorraine et la Franche-Comté, on ne compte pas moins de 320 chalots (dont 132 sur Fougerolles), répartis sur 7 communes : Fougerolles, Aillevillers, Raddon et Chapendu, Saint-Bresson, Le Girmont, Val d'Ajol et Ruaux-Plombières. Le plus ancien chalot encore en place date de 1618, mais l'origine de ceux-ci remonterait à 1575. »



*Chalot traditionnel (musée du Pays de la cerise à Fougerolles).*

Le 21 avril 2015, nous avons, dans le cadre des conférences de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région, en collaboration avec l'Association du pays du chalot, présenté un procès criminel impliquant huit voleurs qui opéraient dans la région de Remiremont. Ceux-ci avaient visité plusieurs chalots dans un secteur allant, au nord, de Bruyères à Gérardmer et au sud, de Rupt-sur-Moselle jusqu'au Val-d'Ajol<sup>16</sup>. L'interrogatoire des prisonniers avait eu lieu le 18 mars 1574 au château d'Arches. Les chalots cambriolés étaient situés à Champ-le-Duc, Lépages-sur-Vologne, Deycimont, Gérardmer, la Bresse, Contrexard, Rupt sur Moselle et Géroménil près de Hadol.<sup>17</sup>

<sup>15</sup><https://www.routedeschalots.fr>

<sup>16</sup>Cette présentation avait pour titre « trois procès criminels dans la région de Remiremont au 16ème siècle ». L'analyse et la transcription intégrale de ces trois procès ont fait l'objet d'une publication sous forme de livrets photocopiés portant dans un premier temps pour titre le même titre que celui de la conférence, puis dans un second temps, « cinq procès criminels à Arches en 1573-1575 ». Des exemplaires ont été donnés aux services des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et aux archives municipales de Remiremont.

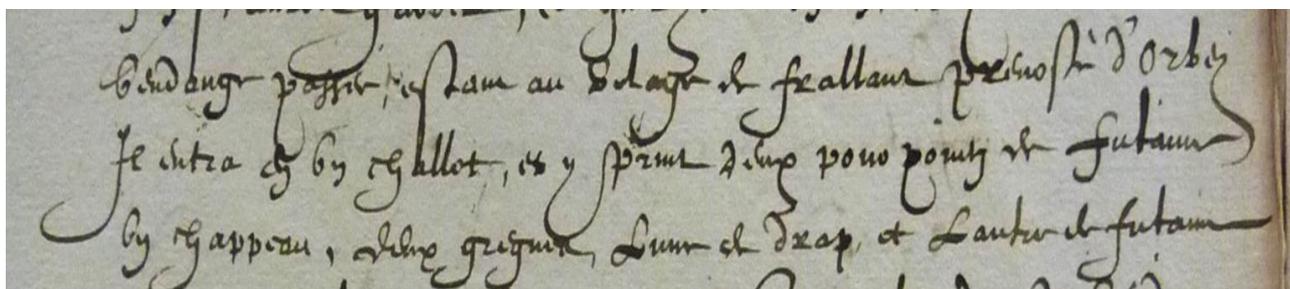
<sup>17</sup>ADMM B 2481 années 1575-1576. Procès d'Anthoine Bacguelin

En janvier 2018, dans le bulletin de liaison de la société d'histoire de Remiremont (Romarici Mons n° 83), nous avons également évoqué un procès impliquant un voleur qui se glissait en dessous de chalots, pour y faire des trous et y prélever discrètement des grains. Son interrogatoire en date du 6 juin 1603 mentionne la présence de chalots à Seux (Saint-Étienne-lès-Remiremont), Saint-Nabord, Longuet, Remiremont, Pouxoux, et Eloyes.<sup>18</sup>

Plus récemment, en reprenant le procès d'un nommé Nicolas, fils de Nicolas Bastien du Valtin, accusé de vol en 1604, nous avons également trouvé mention d'un chalot, chose plus surprenante à Fréland en Alsace.<sup>19</sup> Ci-dessous, un extrait de son interrogatoire :

*« Admonesté de declarer les autres larcins quil a commis, ensemble son compaignon et complice.*

*A dit quil ne se vouloit pariurer (parjurer), qu'il en a par trop fait pour mourir, et quil est tellement addonné au larcin, quil ne scauroit garder, et qu'il y a eu un an, un peu devant la vendange passée, estant au vilage de Frallant prevosté d'Orbey il entra en un challot, et y print deux pour pointz<sup>20</sup> de futaine, un chapeau, deux gregues<sup>21</sup>, l'une de drap et l'autre de futaine, trois ou quatre chemises, partie desquelles hardes il vendit a un de ses compaignon nommé Nicolas Du Bois de Habaruy<sup>22</sup> et qu'il entra facilement dedans ledit Chalot, parce qu'il nestoit fermé, et que les gens de la maison souppoient ».*



**« Il entra en un challot, et y print deux pour pointz de futaine ».**  
ADMM B 2537

Ces mentions de chalots, retrouvées dans les comptes de la prévôté d'Arches, prouvent que la zone des répartitions de ces greniers à grains était plus étendue qu'aujourd'hui.

<sup>18</sup>ADMM B 2535 année 1603. Procès de Jean Bouxal.

<sup>19</sup>ADMM B 2537 année 1604. Procès de Nicolas Bastien.

<sup>20</sup>Dictionnaire de Trévoux 1738-1742 : Habillement d'homme pour la partie supérieure du corps depuis le cou jusqu'à la ceinture.

<sup>21</sup>Dictionnaire de Trévoux : Grégué : haut-de-chausses qui serre les fesses & les cuisses, que tous les hommes portoient au siècle passé.

<sup>22</sup>Habaurupt, hameau, commune de Plainfaing.

## L'ancienneté du chalot.

Y avait-il des chalots avant 1574 ? Lorsqu'elle publie sa thèse sur « *La ville de Remiremont au Moyen-Age* », Marie-Hélène Renaut publie également l'inventaire de deux minutiers de notaires opérant à Remiremont.<sup>23</sup> Dans la table des matières, le mot chalot n'y figure pas, tandis que chasaux en fait partie. Malgré cela, en lisant les résumés des actes de ces notaires, nous trouvons à deux reprises le mot chalot.

Page 61 - résumé de la minute n° 530. 1<sup>er</sup> Juin 1433, n.a.f. 1287 fol 67 v° :

Donation par Willame Rougefaice de Rémanvillers, paroisse de Ramonchamp, à son fils Mongin de tous ses biens meubles, « *tant en maison, chalot, bestes grosses et menues, linseuls, pots et poelles* » - Témoin : Colin Fernel.

Page 69 - résumé de la minute n° 602. 16 janvier 1433 n.a.f. 1287, fol 89r :

Mise en gage par Colin, fils de Perrin du Chasne de Lettraye de Rupt, à Gérard Cholat de la Drémanville, pour 4 ans, de plusieurs héritages sis au finage de Rupt dont la moitié « *du trou le juif estant en pré* » et un chalot de bois, pour 4 vieux florins d'or, 16 gros pour le florin - Témoins : Colin le Roy de Lattre de Ruy ; Pierre Wiriat, Clerc.

Plus ancien encore, nous avons trouvé dans les archives du Saint-Mont, un acte de donation du 14<sup>ème</sup> siècle, qui mentionne un challot à Saint-Étienne-lès-Remiremont.<sup>24</sup>

André Philippe qui a fait l'inventaire de ces archives résume cet acte sans le mentionner :

« *Donation par Bertrand de Xennois et sa femme, en retour des « grans biens et services » qu'ils ont reçus, de nombreuses pièces de terre sises à Xennois (1355, jour de fête Saint-Hilaire).* »

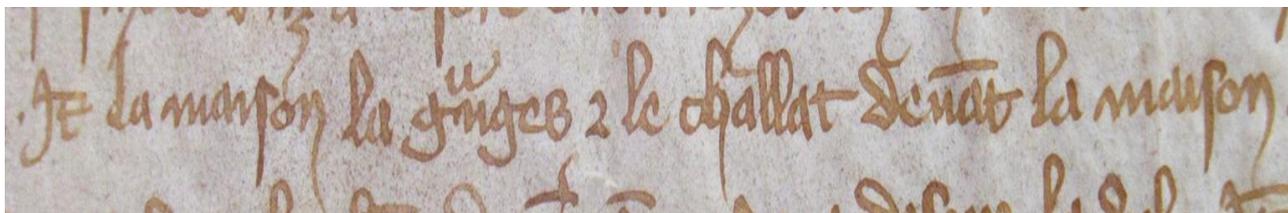
De la lecture de cet acte, il ressort qu'il s'agit d'une donation de biens par « *Bertrands de Xenevas et Janate sa feme* » à « *Jehan fils Colin fils Besancon et Janate fille Perrin de Xenevas* ».

---

<sup>23</sup>BNF : NAF 1286. Protocole ou registre des minutes de Mengin Mathei Guedet, notaire impérial et apostolique, à Remiremont. (1409-1442). NAF 1287. Protocole ou registre des minutes de « Joannes Hugueneti de Aquivilla, clericus, auctoritate imperiali notarius curieque Tullensis juratus. » notaire à Toul. (1430-1436).

<sup>24</sup>ADV VII H 37. 1230-1458. Pièce 14.

Parmi ces biens, un pré sur lequel était assigné un cens de douze deniers, payable chaque année à notre Dame d'Hérival, un champ dit la petite Mosserre<sup>25</sup>, un autre champ sur lequel les donateurs ordonnaient de payer chaque année douze deniers au chapelain de la chapelle de l'âne<sup>26</sup> de Remiremont, ainsi que la maison, la grange et le challat appartenant au dit Bertrans.



« Item la maison la grange et le challat devant la maison ».

Arch. Dép. Vosges VII H 3, pièce 14. 1355.

### Pour conclure.

Avant 1994, date de création de l'association de sauvegarde du chalot, ces greniers à grains n'étaient pas connus en dehors de leur zone géographique actuelle. Il n'est donc pas surprenant que les historiens n'aient pas relevé l'existence de ces petits bâtiments, dans d'autres endroits et à des époques plus lointaines. Si, à partir du milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, nous ne les trouvons plus que dans les Vosges du sud, nous pensons qu'ils étaient localisés dans tout le massif des Vosges, y compris sur le versant alsacien. Reste à le prouver en regardant d'un autre regard les sources anciennes et notamment judiciaires. Très certainement que nous trouverions d'autres mentions qui permettraient d'appuyer cette hypothèse.

Gérard Dupré

Logo de  
l'association



<sup>25</sup>Lire la Moutière. Une maison portant ce nom, située près de l'église, qui appartenait au Saint-Mont sera vendue à la révolution. Voir : Le Saint-Mont. Aux origines du Pays de Remiremont. P 89, La vente des propriétés du monastère comme biens nationaux, Bernard Cunin,

<sup>26</sup>La chapelle St. Michel Dieu sur l'âne se trouvait dans l'église Saint-Pierre de Remiremont. Voir : « La ville de Remiremont au Moyen-Age », p 112. Marie-Hélène Renaut.



*Alphonse Daudet.*

## Sur les traces d'Alphonse Daudet dans les Vosges

Avec son ami Alfred Delvau (7 avril 1825 – 3 mai 1867), écrivain et journaliste au Figaro, Alphonse Daudet réalise, en juillet 1865, un périple pédestre de Strasbourg à Bâle, en passant par la montagne Vosgienne.



*Alfred Delvau (autportrait)*

### Départ le 10 juillet 1865.

Spark (Delvau) et Fantasio (Daudet) ainsi se surnomment-ils après avoir marché le long du Rhin. Ils se dirigent vers Sainte-Marie-aux-Mines en plusieurs étapes, passant au pied du Haut-Koenigsbourg, sans en visiter les ruines.

Les deux compagnons s'inventent un guide qui n'existe que dans leur imagination.

À Sainte-Marie-aux-Mines Delvau découvre la trahison de « *l'eau de cerise* ».

### Vendredi 14 juillet.

Ils se trouvent à l'auberge du Chipal à la Croix-aux-Mines tenue par un « *Parisien* ». Le propriétaire est ainsi nommé parce que son père a été une fois à Paris.

### Samedi 15 juillet.

*« La veille au soir nous avons entendu parler des lacs de Gérardmer, de Longemer, de Retournermer, de je ne sais plus quelle autre mer, cela nous a naturellement donné envie d'aller les voir ».*

*« Nous traversons le village de Plainfaing ... très industriel, ce village ».* Le soir arrive vite, les marcheurs ont faim et soif ; au petit Valtin, un cabaret s'offre à eux. On y entre directement dans le *poêle*. Ils s'y rassasient de tartines de Gérardmer (géromé) et d'un diable de vin blanc d'un goût de pierre à fusil. Ils reprennent la route, bien décidés à souper et coucher à Gérardmer. Ils arrivent enfin *« au pont de la Valogne (Vologne), entre le saut des cuves et la vallée des granges ».*

*« Nous commençons à rencontrer quelques maisons - les avant-postes de Gérardmer. Nous rencontrons aussi des Gérardmérois ».* Ils demandent l'hôtel le plus cher de la ville.

- *Allez chez Reiterhart, à l'hôtel de la poste... c'est là que vont les Anglais et les personnages de distinction ... là-bas, sur la place du gros arbre.*

Ils s'y voient attribuer une chambre à deux lits au fond du jardin de l'hôtel et vue sur le lac.



*Hôtel de la poste à Gérardmer. (coll. pr.)*

Dimanche de l'ascension 16 juillet 1865.

Delvau et Daudet partent en carriole jusqu'au chalet de la Schlucht. Ils s'arrêtent à la Roche du diable pour contempler à leurs pieds la « *vallée des fées* » ils déjeunent au « *chalet restaurant bâti aux frais d'un millionnaire de Munster, M. Hartmann* ». Ils y couchent et repartent le lendemain vers 2 heures du matin afin d'aller voir un lever de soleil depuis le Hohneck.

- *Vous êtes sur les Hautes Fées, la pelouse où la tradition veut que les fées de nos pères soient venues souvent danser aux rayons de la lune, les informe un de leur compagnon d'excursion.*

Ils descendent sur La Bresse par la chaume de « *Margult* » (Schmargult sûrement).

- *Si vous passer par La Bresse arrêtez-vous au Soleil d'or chez Tissier, vous y serez bien, leur avait-on dit.*

Il est onze heures, deux chambres leur sont attribuées en attendant le déjeuner.

« *Déjeuner de table d'hôte : abondant et insuffisant. Je suis de ceux qui préfèrent un seul plat, copieux, à cinquante ... en carton* ».



*Chez Tissier « Au soleil d'or ». (coll. pr.)*

« *Je recommande à Monselet, quand il viendra dans les Vosges, les confitures de brimbelles, ou myrtilles, ou airelles, ou moret, ou raisins des bois. Je lui recommande, afin qu'il les évite* ».

Mardi 18 juillet 1865.

« *Nous avons bien dormi, malgré nos couettes en plume, malgré nos édredons, malgré nos couvertures ouatées. Il faut que l'hivers soit un ennemi bien redoutable et bien redouté ici, car on s'arme furieusement contre lui* ». Bon déjeuner, bonne note, pas trop de sel, les truites du ruisseau étaient excellentes.

« *La Bresse où nous sommes est le conservatoire des superstitions vosgiennes* ».

« *La Bresse n'est pas gaie. Ces murailles de roches noires qui la ferment à droite et à gauche n'ont rien d'hospitalier* ».

Cornimont, petite halte dans le poêle d'un cabaret où « *nous faisons servir du pain et du fromage que nous arrosons d'un pot de jinglard qui réveillerait René Descart lui-même, en compagnie d'une armée de mouches, qui ne se contentent pas des miettes* ».

Ventron une auberge les invite à entrer à l'enseigne d'un capucin.

« *Entrons chez le frère Joseph autant lui qu'un autre* ».

La salle de l'auberge qui les accueille donne sur une cour-jardin où picorent des poules et où flâne un âne au poil bourru. Le propriétaire de l'auberge est un gros homme de mine gaie en blouse bleue qui n'est autre que le maire de Ventron ex-marchand de fromage à Gérardmer et pour l'heure marchand de vin en gros.

Mercredi 19 juillet.

« Direction Bussang par la forêt du bonhomme et les bois de rouge-gazon. Nous avons mis six heures pour faire un trajet qui n'en exige même pas une. Il est dix heures.

Déjeuner dans un cabaret à Bussang, un village de rien du tout, connu dans le monde entier pour l'excellence de ses eaux ferrugineuses ».

Daudet et Delvau reprennent la route à trois heures sous l'orage direction St-Maurice.

« Nous sommes à St-Maurice, nous nous réfugions à l'hôtel de la Poste. On nous y reçoit mal, comme partout on nous prend pour des vagabonds. »

Jeudi 20 juillet 1865.

« Coucher dans le poêle. Bien dormi. Impossible de nous remettre en route : Daudet a les pieds aussi enflés que ceux du fils de Laïus et de Jorcaste ».

Vendredi 21 juillet 1865.

« Réveillés à quatre heures. Note payée : pas trop de sel ».

Direction le Ballon, pris au sommet dans une tempête ils se réfugient dans une chaume. Trempés et fatigués, faute de café il se réchauffent à l'eau de vie de Myrtille.

L'orage s'accroît, le brouillard se résout en pluie diluvienne.

« Nous demandons si nous pourrions coucher au chalet ; on nous répond que tous les lits sont retenus ».

Ils profitent d'une embellie pour repartir direction Giromagny pour leur périple du côté de Bâle le 28 juillet 1865.

(tiré du livre « Du pont des arts au pont de Kehl » d'Alfred Delvau)

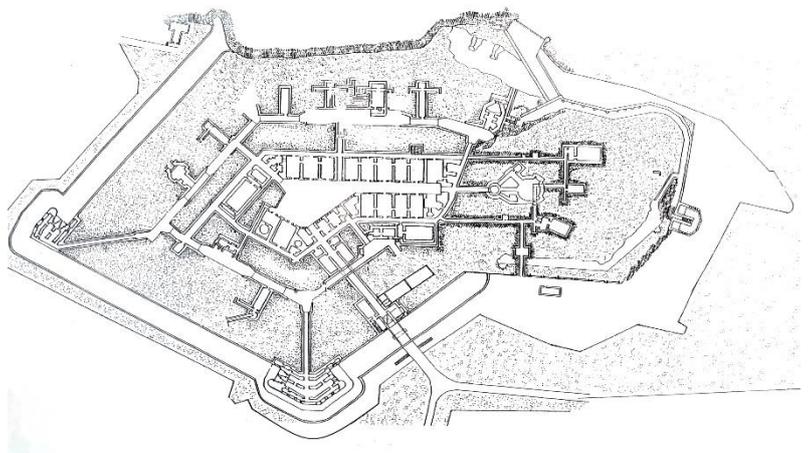
**André Balaud**

**À paraître en février 2020**

**Le Fort de Remiremont,  
dit "du Parmont"**

par les colonels  
Henri Ortholan (membre de  
notre Société d'Histoire)  
et Patrick Poirier

**Éditions Olizel**



*D'après la pancarte d'orientation à l'entrée du Fort du Parmont (cl. MC)*

**LES RENDEZ-VOUS  
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE REMIREMONT ET DE SA RÉGION**

**de janvier à juin 2020**

*Nos réunions ou conférences mensuelles sont libres et gratuites.*

*Invitez vos amis ; songez aussi à les faire adhérer.*

*Permanences du lundi matin, de 9h00 à 11h00 au local, 31, rue des Prêtres à Remiremont.*

Samedi 11 janvier 2020, 15 h :

**Galette des rois des adhérents de la Société d'Histoire**  
Salle des Grands Jardins de Remiremont

Vendredi 14 février 2020, 15 h :

**Visite commentée de l'exposition consacrée  
aux volumes de la découverte de l'Égypte**  
Archives municipales de Remiremont

**Conférences :**

**Salle des conférences du Centre Culturel de Remiremont, 20h**

Vendredi 7 février 2020 :

**Saint-Mont : *Les vitraux des saints du Saint-Mont,***  
par Gérard Dupré

Vendredi 6 mars 2020 :

***Le développement du travail du granit dans les Vosges :  
la graniterie du Pont du Miellin,***  
par Cyrille Delangle

Vendredi 15 mai 2020 :

**Saint-Mont : *Les reliques des saints du Saint-Mont,***  
par Jean-Marie Lambert

Vendredi 5 juin 2020 :

**Saint-Mont : *Saint Arnould, personnage emblématique de  
l'époque mérovingienne en Austrasie,***  
par Jean-Aimé Morizot

*Composition et mise en page par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes,  
communications ou informations pour un prochain numéro : [claudel.mi@orange.fr](mailto:claudel.mi@orange.fr)*